

**Programme de Rénovation Urbaine des Clairs-Soleils -
Participation des Habitants - Avenants à la convention triennale
passée avec les associations «Maison des Jeunes et de la Culture»
et «d'Ici et d'Ailleurs» - Versement de subventions**

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine du quartier Clairs-Soleils, la Ville de Besançon prévoit un accompagnement des habitants sur les transformations du quartier et l'appropriation du projet.

Le Conseil Municipal a adopté le 22 juin 2006 les conventions triennales fixant les conditions pour lesquelles les associations Maison des Jeunes et de la Culture et d'Ici et d'Ailleurs animent et réalisent des actions du plan de communication et de participation du PRU de Clairs-Soleils.

Deux avenants programmatifs annuels ont été adoptés en 2006 et 2007. Ils présentent les actions engagées au cours de ces deux années et définissent les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon participe au financement du programme d'actions des deux associations.

Il convient aujourd'hui d'adopter un avenant programmatif des actions pour l'année 2008 avec chacune des deux associations concernées. Nous arrivons au terme de la convention triennale au titre du Programme de Rénovation Urbaine. Afin d'assurer la poursuite des actions dans le contexte de la rénovation du quartier, il paraît important d'étudier d'autres pistes de financement sur un autre dispositif contractualisé.

➤ **Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils**

La MJC de Clairs-Soleils met en œuvre et anime des actions d'accompagnement du processus de transformation du quartier à destination des habitants.

Pour réaliser ses objectifs, elle anime un atelier urbain qui réunit régulièrement les partenaires de terrain pour partager l'information et construire des actions en concertation avec les habitants du quartier, les partenaires étant des relais des publics qu'ils rencontrent dans leurs missions.

La MJC finance et coordonne également deux projets mémoires :

- constitution d'un album photographique sur le quartier depuis sa construction, avec travail d'écriture et valorisation artistique,
- prise de vue et de son d'entretiens avec les habitants.

Par ailleurs, elle organise et encadre des animations mises en place lors d'évènements marquants tels que les déconstructions, les inaugurations, etc.

Elle s'inscrit également dans un travail pédagogique de sensibilisation aux questions relatives au renouvellement urbain en direction d'un public scolaire, avec intervention des acteurs des projets.

L'année 2008 se déroulera dans la continuité des actions engagées en 2007.

Le coût prévisionnel des actions sur l'année 2008 est estimé à 25 850 €.

Pour ces actions, la Ville est sollicitée à hauteur de 22 850 € ; en contrepartie la Ville bénéficiera des subventions de l'ANRU et de Grand Besançon Habitat, estimées à 5 375 € chacune.

➤ **Association d'Ici et d'Ailleurs**

Le projet de l'association d'Ici et d'Ailleurs repose sur le développement de projets artistiques autour de la notion de rénovation urbaine.

Elle établit chaque année un programme d'actions culturelles faisant intervenir des artistes de tous horizons dans le but d'apporter aux habitants une vision positive et plus humaine des transformations urbaines du quartier.

Bilan des actions 2007

Paroles de femmes - femmes de quartier : exposition itinérante dans laquelle la vie du quartier est déclinée sous plusieurs thèmes, son passé, son présent et sa vie quotidienne. Un carnet de croquis (Clairs So) a été édité et dédié à l'occasion de l'inauguration du Centre Martin Luther King.

Projet danse : les témoins : une chorégraphe monte un spectacle de danse en dirigeant son travail sur les transformations du quartier et sur les différents sentiments qu'ont éprouvés les enfants face à tous ces changements.

Projet 2008 : Clairs-Soleils, hier, aujourd'hui et demain

Amener les enfants, les adolescents et les adultes à raconter leur quartier par le prisme du souvenir (hier) de la vie quotidienne (aujourd'hui), de la projection de l'avenir (demain). Un dessinateur de bandes dessinées, un plasticien et une médiatrice de l'association seront les relais de l'expression de chacun, la main habile au service de ceux qui le souhaitent (sous forme d'atelier de dessin, d'expression et d'écriture).

Une bande dessinée racontant l'évolution du quartier des Clairs-Soleils sera nourrie des différents témoignages et rencontres mais aussi des archives de l'association (vidéos, dessins et photographies...). Le récit s'appuiera sur la vie de Clairs-Soleils, les personnages en seront les habitants et l'environnement sera le quartier hier, aujourd'hui et demain.

Le coût prévisionnel des actions sur l'année 2008 est estimé à 27 750 €.

Pour ces actions, la Ville est sollicitée à hauteur de 18 750 €. Pour sa part, la Ville bénéficiera des subventions de l'ANRU et de Grand Besançon Habitat, estimées à 3 229 € chacune.

Le Conseil Municipal est invité à en décider et :

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants programmatifs annuels 2008 avec les associations Maison des Jeunes et de la Culture et d'Ici et d'Ailleurs,

- à autoriser M. le Maire à verser les subventions de la Ville selon les montants sus définis, soit un montant de :

. 22 850 € à l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils

. 18 750 € à l'association d'Ici et d'Ailleurs.

En cas d'accord, la dépense globale, soit 41 600 € sera prélevée au chapitre 65.824/6574.3606 CS 30100.

- à autoriser M. le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'ANRU et de Grand Besançon Habitat.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 juin 2008.